

EN 2017, 2 CONCOURS POUR ILLUSTRER VOTRE NATURISME !

1/ ILLUSTREZ LA « VIE NATURISTE »

Le concours « **Vie naturiste** », vous invite tout au long de l'année 2017, sur l'ensemble des 6 éditions de Naturisme Magazine, à présenter des clichés représentatifs de votre pratique naturiste.

a) Chaque photo publiée, quel que soit sa date et son format de publication (toutes rubriques), donnera droit à un abonnement gratuit d'un an à Naturisme Magazine.

b) Celles utilisées pour illustrer une page d'ouverture (dont Journal des Lecteurs) seront retenues pour le Concours « La photo de l'année », récompensé d'un séjour offert par un partenaire.

Les résultats seront publiés dans l'édition de janvier 2018 (N°51).

AUTORISATION DE PUBLICATION - VIE NATURISTE 2016

Je soussigné : Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél : E-mail :

Autorise Naturisme Magazine à publier les photos jointes dans les pages du magazine dans le cadre du Concours Vie naturiste 2017 (si personne mineure, autorisation et signature des deux parents exigées)

Signature du photographe

Signature(s) du/des modèles

2/ FAITES LA COUVERTURE DU NUMÉRO 51 !!

Ce concours, ouvert à tout(e) naturiste se fera en deux temps :

a) Adressez à la rédaction de Naturisme Magazine, avant le 31 octobre 2017, un dossier composé d'au moins 4 photos (fichiers numériques HD) accompagné d'une brève présentation du (de la) photographe et, pour la/les personne(s) photographié(e)s, d'un texte répondant aux trois questions ci-dessous : **1/ Qui êtes-vous ? Présentez-vous rapidement. 2/ Comment vivez-vous votre naturisme ? 3/ Le fait de faire cette couverture pourrait-il modifier vos rapports avec votre entourage ?**

L'ensemble des dossiers retenus seront publiés dans un cahier spécial de l'édition de Naturisme Magazine N°50 (décembre/janvier 2017). Leurs auteurs seront récompensés par un abonnement de deux ans à Naturisme Magazine.

b) La rédaction choisira pour chaque auteur retenu une photo inédite réalisée en extérieur, illustrant le naturisme (fichier numérique HD, format vertical), qui sera soumise au vote des internautes.

c) Les clichés sélectionnés seront soumis au vote sur le site internet de la revue (www.naturismemagazine.com) entre le 15 décembre 2017 et le 15 janvier 2018.

d) L'auteur de la photo gagnante sera récompensé par un séjour offert par notre partenaire 2017.

AUTORISATION DE PUBLICATION - COUVERTURE N°46

Fournir scan ou PDF, si e-mail

Je soussigné : Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél : E-mail :

Autorise Naturisme Magazine à publier la photo jointe sur internet, en couverture et/ou intérieur du magazine dans le cadre du Concours Couverture Numéro 51 (si personne mineure, autorisation et signature des deux parents exigées)

Signature du photographe

Signature(s) du/des modèles

CONDITIONS GÉNÉRALES

1/ Sont acceptés tous documents, couleur ou monochromes, en fichiers numériques de préférence. **2/** Les documents fournis doivent impérativement être l'œuvre du candidat participant. **3/** Pour être accepté, tout document photographique fourni doit être accompagné d'une autorisation de publication, signée par le photographe et par toute personne représentée (celle des 2 parents pour les enfants mineurs). **4/** L'auteur devra indiquer pour tout cliché le lieu et la date de prise de vue. **5/** Naturisme Magazine peut ne primer aucun cliché si la qualité des documents fournis est insuffisante, et modifier à tout moment le règlement de ces concours, si les nécessités l'exigent. **6/** Pour ces concours, Naturisme Magazine refusera sans justification tout document proposé qui ne serait pas conforme à sa charte éditoriale ou aux valeurs naturistes. Le règlement de ce concours et les modèles d'autorisation de publication sont disponibles sur demande par courrier ou mail (redaction@naturismemagazine.com) ou en téléchargement sur le site internet de la revue (www.naturismemagazine.com), rubrique Concours photos. Les documents sont à adresser par courrier électronique à : redaction@naturismemagazine.com ou courrier géopostal à : Naturisme Magazine/Jean-Luc Bouland - Concours photo - 2, rue Abbé de l'Épée - 45140 Saint-Jean de la Ruelle